

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

Room 910

410 - 22nd Street East

Bureau 910

410 - 22e rue Est

Saskatoon

Saskatoon

Saskatchewan

S7K 5T6

DIT (204) 0== 530=

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services
Canada/Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Suite 1650
635 - 8th Ave. S.W.
Bureau 1650
635 - 8e avenue, SO
Calgary
Calgary
Alberta

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Interim Underground Stab Activ				
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
EW702-131876/A		002		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
EW702-131876		2013-05-03		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$GMP-004-6073				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
GMP-2-35105 (004)				
Solicitation Closes - L'invitation pren at - à 02:00 PM on - le 2013-05-22			n Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buyer Id - Id de l'acheteur				
Okemaysim, Tammy			gmp004	
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX	
(306) 975-6583 ()			(306) 975-5397	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
Public Works and Government Services Canada				
Giant Mine				
5th Floor Telus Plaza North				
Edmonton, AB T5J 1S6				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address				
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone				
Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign	on behalf of Vendor/Firm			
(type or print)				
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/				
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			

Delivery Offered - Livraison proposée



T2P 3M3

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW702-131876/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EW702-131876

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

GMP-2-35105

Buyer ID - Id de l'acheteur

gmp004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

AVIS DE RÉVISION

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Projet de la mine Giant

Nom du projet Travaux intérimaires de stabilisation souterraine, mine Giant, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Numéro du projet R.014204.300

Date: Mardi 30 avril 2013

Destinataires: Tous les soumissionnaires

Les modifications, suppressions et ajouts suivants font maintenant partie intégrante des documents d'appel d'offres.

Le présent addenda fera partie des documents contractuels.

1. <u>Demande de proposition</u>

- Dans la demande de propositions, SUPPRIMER l'alinéa 5) de l'IS03 CONFLIT D'INTÉRÊTS ET AVANTAGE INDU
 - L'entrepreneur s'engage à mettre à la disposition du Canada toute l'information produite dans le cadre du marché de travaux intérimaires de stabilisation souterraine, y compris, mais sans toutefois s'y limiter, les présentations à tous les niveaux de dessins, les spécifications et les documents d'information connexes. Le Canada évaluera cette information, laquelle pourrait être fournie dans le dossier d'appel d'offres lancé par le gestionnaire principal de construction pour les travaux de conception-construction en vue de la fermeture des mines souterraines, si l'information est jugée nécessaire pour éliminer un avantage indu.

et le *REMPLACER* par l'alinéa 5) révisé de CS02 de l'IS03 - CONFLIT D'INTÉRÊTS ET AVANTAGE INDU, que voici :

L'entrepreneur s'engage à **fournir** au Canada toute l'information produite dans le cadre du marché de travaux intérimaires de stabilisation souterraine, y compris, mais sans toutefois s'y limiter, les dessins, les spécifications et les documents d'information connexes ayant été présentés à tous les niveaux. Le Canada évaluera cette information, laquelle pourrait être **incluse** dans le dossier d'appel d'offres lancé par le gestionnaire principal de construction pour les travaux de conception-construction en vue de la fermeture des mines souterraines, si une telle mesure est jugée nécessaire **par le Canada** pour prévenir tout avantage indu.

Solicitation No. - N° de l'invitation EW702-131876/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

EW702-131876

Amd. No. - N° de la modif. $002 \label{eq:condition}$ File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur gmp004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

GMP-2-35105

2. Dans la demande de propositions, SUPPRIMER l'alinéa 2) de la SECTION 6 : CERTIFICATIONS

2. Attestations exigées avec la soumission

Le soumissionnaire doit présenter les certificats suivants dûment remplis dans le cadre de sa proposition s'il offre une garantie. Sinon, les conditions en matière d'incitatifs/de pénalités ne s'appliqueront pas.

et le *REMPLACER* par l'alinéa 2) révisé de CS02 de la SECTION 6 : CERTIFICATIONS, que voici :

2. Attestations à joindre à la proposition

Le soumissionnaire doit fournir les attestations suivantes dûment remplies avec sa proposition s'il offre une garantie. Sinon, les conditions en matière d'incitatifs et de pénalités ne s'appliqueront pas, **et il n'est pas nécessaire de remplir les attestations**.

2. Réponses aux demandes d'information

- **Q : 1.** Existe-t-il un plan de ventilation indiquant le volume d'air, le sens d'écoulement et la qualité de l'air pour les diverses chambres et les accès associés à chacune d'elles.
 - R:1. Le volume d'air et le sens d'écoulement sont indiqués sur les dessins inclus dans l'addenda n° 1. Les analyses de la qualité d'air qu'effectue actuellement l'entrepreneur responsable de l'entretien et de la maintenance portent uniquement sur les émissions de gaz et la teneur en oxygène. Selon les résultats des analyses, les concentrations de gaz et d'oxygène ne posent pas de problème.
- **Q : 2.** L'air distribué dans le puits B aux fins de ventilation sera-t-il réchauffé pendant les mois froids? Si oui, dans quelle mesure?
 - R: 2. Oui, il sera maintenu à une température supérieure à zéro degrés Celsius.
- Q:3. Y a-t-il en place un système souterrain d'injection de gaz malodorant en cas d'urgence?
 - **R:3.** Oui.
- **Q : 4.** Dans les chambres qui ne contiennent pas de poussière d'arsenic ou qui ne se trouvent pas à proximité d'une telle chambre (p. ex, la chambre 3-70), faut-il épurer l'air refoulé lié aux travaux de remblayage en cours?
 - **R : 4.** Non. Il est possible de laisser s'évacuer sans restriction dans la mine l'air d'une chambre exempt d'arsenic. Par contre, l'air évacué d'une chambre contenant de l'arsenic doit passer par un système de filtration en surface.

Solicitation No. - N° de l'invitation EW702-131876/A Client Ref. No. - N° de réf. du client Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur gmp004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

EW702-131876

GMP-2-35105

Pourriez-vous préciser le matériau devant servir au remblayage des chambres contenant de l'arsenic (ciment moussant Foamcrete ou remblai en pâte à résidus sous une pression de 600 kPa)?

- R:5. Un matériau sous une pression de 600 kPa doit servir de remblai recouvrant de la poussière d'arsenic.
- Pourriez-vous fournir plus de renseignements sur la chambre B3-12? Nous présumons au'il est situé près du puits de mine B1, toutefois au'en est-il de l'accès aux extrémités supérieure et inférieure de la chambre? S'agit-il d'une chambre ouverte ou y a-t-il une série de points de soutirage et de tunnels horizontaux?
 - La version révisée de la figure 9 (ci-jointe) montre la zone située au nord de la R:6. chambre B3-06N, à proximité du prolongement de la 3-12B vers le nord. Se reporter aussi au modèle de mine.
- Pourriez-vous fournir les spécifications précises et les dessins se rapportant aux murs servant à confiner l'arsenic sous terre? Nous présumons que tous les murs de confinement actuels sont en bon état. Si certains murs ne le sont pas, veuillez indiquer ceux qu'il faudra renforcer.
 - Tous les murs servant à confiner la poussière d'arsenic sont en assez bon état. R:7. Les murs de confinement inférieurs consistent en des cloisons de béton, qui sont soumises à une inspection annuelle visant à en vérifier l'intégrité lorsqu'elles se trouvent dans un endroit accessible.
- À part la poussière d'arsenic qui se trouve dans certaines chambres, y a-t-il d'autres contaminants dans les galeries? Peut-on s'attendre à une contamination au cyanure ou à l'amiante sous terre? Faut-il laver l'équipement au moment de le sortir de la mine ou de changer de niveau?
 - R:8. Il y a de la contamination à l'arsenic à l'extérieur de nombreuses cloisons inférieures en raison de fuites ou d'infiltration d'eau. Près des cloisons supérieures, il y a de la contamination à l'arsenic en lien avec les canalisations du réseau de distribution d'arsenic. Il n'y a en souterrain aucun problème connu de contamination à l'amiante ou au cyanure. Se reporter au permis d'utilisation de l'eau en ce qui concerne les exigences relatives au lavage de l'équipement utilisé dans le bassin à résidus. Tout équipement qui entre en contact avec de l'arsenic doit être lavé avant d'être retiré de la zone de travail. Il incombe à l'entrepreneur de veiller au lavage de l'équipement.

Solicitation No. - N° de l'invitation EW702-131876/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. $002 \label{eq:condition}$ File No. - N° du dossier

 $\begin{array}{l} \mbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ \mbox{gmp} 004 \end{array}$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

EW702-131876 GMP-2-35105

Q : 9. Quelles sont les exigences des gestionnaires de la mine en matière de santé et de sécurité en souterrain et en surface?

R:9. Voir le règlement des Territoires du Nord-Ouest.

Q:10. Aux fins de planification, quelle est la date prévue d'adjudication du marché?

R:10. Le 1^{er} juillet 2013.

- **Q:11.** Donnera-t-on accès à des locaux à bureau qui se trouvent dans le bâtiment C-SEC? Si oui, à combien de locaux donnera-t-on accès?
 - **R : 11.** Se reporter à la section 01 52 00 (1.8 Locaux à bureaux) du devis, qui porte sur les locaux à bureau devant être fournis par l'agent contractuel. Voir aussi la section 01 11 00 (1.10.7) du devis, qui traite des vestiaires du bâtiment C-SEC.
- **Q : 12.** L'ordre dans lequel le remblai est mis en place doit-il respecter à la lettre la liste des priorités pour le remplissage des chambres?
 - **R : 12.** Certains écarts à la séquence prévue seraient acceptables, à condition de les faire approuver. Cela dit, la liste indique explicitement les priorités en matière de remblayage.
- **Q : 13.** Est-il possible d'obtenir un exemplaire en DXF du dessin du niveau 4 (le ficher qui se trouvait sur disque compact avait été préparé au moyen du logiciel Surpac, et le document en DXF ne s'y trouve pas).
 - R: 13. Un disque compact comportant le fichier « GIANT-UG-4th LEVEL_nso_25feb11.dxf » sera envoyé par la poste à tous les soumissionnaires admissibles.
- Q:14. Quels sont les accès au fond de la chambre B2-12?
 - **R : 14.** L'accès au fond de la chambre B2-12 (complexe) laisse normalement à désirer. Seule la cloison 32 offre un bon accès; ailleurs, l'accès laisse à désirer.
- **Q : 15.** Peut-on obtenir d'autres renseignements sur le système de surveillance au laser qui se trouve dans la chambre 5-09?
 - **R : 15.** Le système utilise des capteurs Dimetix.

Solicitation No. - N° de l'invitation EW702--131876/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

gmp004

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

EW702-131876

GMP-2-35105

Q : 16. Y a-t-il en place un système de communications souterrain? Si oui, en quoi consiste-t-il? S'agit-il d'un réseau de communication à câble rayonnant?

- R:16. Le système de communication souterrain consiste en un fil reliant les appareils téléphoniques constituant le réseau. Un numéro unique correspond à chaque emplacement (p. ex, le 4-1 correspond au circuit « C »). Il y a quatre circuits d'appel, et un interrupteur à bascule sert à activer la sonnerie.
- **Q : 17**. Quelles sont les exigences relatives à la garantie contractuelle qui sont associées à la présente demande de soumissions?
 - **R : 17.** Les exigences sont énoncées dans le document R2890D. Le lien présenté ci-après mène au Guide des CCUA qui décrit les exigences en matière de garantie contractuelle.

Https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2890D/7

3. Cadre de référence

1. AJOUTER le nouveau dessin (figure 9 révisée - aires de remplissage 1 et 2 pour le niveau 3), qui se trouve sur MERX, sous la pièce jointe n° 3.

4. <u>Des informations supplémentaires</u>

Le Projet d'assainissement de la mine Giant invite tous les soumissionnaires à prendre connaissance du document intitulé Perspectives d'approvisionnement de la mine Giant, publié sur MERX le 23 avril 2013.

Ce document contient de l'information sur la liste à jour des marchés actuels et à venir liés au projet, de même que de l'information supplémentaire sur la passation de marchés avec le gouvernement du Canada.

Titre Perspectives d'approvisionnement de la mine Giant

Numéro de référence PW-\$GMP-006-6078 Numéro de l'appel d'offres EW702-140115/A Publication 2013-04-23